



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 132570

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les préoccupations des professionnels du tourisme qui, d'année en année, constatent la diminution des crédits inscrits au budget de la nation. Tous les indicateurs sont au rouge aussi bien la « promotion de l'image touristique de la France et de ses savoir-faire » que l'action « économie du tourisme et développement de l'activité touristique ». Quant aux « politiques favorisant l'accès aux vacances », dédiées au tourisme social, celles-ci sont exsangues, avec à peine plus de 2 millions d'euros de crédits soit seulement la moitié de celui de 2010. Or ces enjeux sont majeurs pour l'économie de notre pays et pour les besoins de l'ensemble de la population. Ils génèrent des emplois, développent les territoires et favorisent le droit aux vacances et aux loisirs. La possibilité pour chacun de nos concitoyens, de pouvoir prendre des vacances se réduit de manière drastique et nombre d'entre eux sont aussi contraints de partir moins longtemps. Il lui demande les prolongements qu'il envisage de donner pour qu'une véritable politique de soutien de l'offre touristique soit développée dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132570

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3452

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)